



Nombre de membres :  
En exercice : 23  
Présents : 15  
Votants : 21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 3 février 2023  
Date d'affichage : le 3 février 2023

Le neuf février deux mille vingt-trois, sur convocation en date du 3 février 2023, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : Michel Guillard, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufour, Eve-Lise Martin, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Jean-Claude Bonhomme, Edern Picault, Guillaume Lafaye, Emmanuel Lemercier, Sophie Maure

Pouvoirs : Soizic Leroux a donné pouvoir à Daniel Lecomte  
Henriette Legal a donné pouvoir à Jean-Paul Huou  
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim  
Thibaut Onasch a donné pouvoir à Christelle Ardouin  
Marc Guillot a donné pouvoir à Michel Guillard  
Daphnée Blay a donné pouvoir à Sophie Maure

Absentes : Adeline Masson, Elodie Sabathier

Nathalie Flauraud est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

**OBJET : 2023/01 – Dénomination d'une impasse**

Un projet immobilier de 7 logements est en cours rue de l'Eglise avec création d'une voie en impasse pour desservir les logements.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal dénomme toute nouvelle voirie présente sur la commune. Il est proposé la dénomination « Impasse du Champ Michel » pour cette impasse, en référence à la parcelle adjacente au projet immobilier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve la dénomination « Impasse du Champ Michel » pour la voie créée en impasse et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,  
Le 10 février 2023

Le Maire, Michel Guillard

